



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE  
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SÉGUR  
F-75353 PARIS 07 SP

## Décision d'approbation de modèle n° 00.00.680.015.1 du 12 septembre 2000

### **Instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale modèle NEW NET Classe : Ref(1)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié par le décret 96-441 du 22 mai 1996 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

#### **FABRICANT :**

CBC S.r.l, VIA S.S 75 km 4,190, 06080 BASTIA UMBRA (ITALIE).

#### **DEMANDEUR :**

Ets PRUD'HOMME, 5 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, 75006 PARIS (FRANCE).

#### **CARACTÉRISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale modèle NEW NET est destiné au conditionnement par pesées nettes de produits granuleux ou pulvérulents :

Il est constitué par :

- 1/ un dispositif d'alimentation en produit à 2 débits pouvant être gravitaire, par vis (une ou deux), par bande, ou par couloirs vibrants. Ce dispositif déverse le produit dans le dispositif récepteur de charge ;
- 2/ une unité de pesage comprenant :
  - a/ un dispositif récepteur de charge constitué par une benne suspendue au dispositif équilibreur et transducteur de charge et dans laquelle se déverse le produit. Cette benne est équipée d'un fond ouvrant permettant d'évacuer les doses réalisées vers les emballages ;
  - b/ un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par 2 capteurs à jauges de contrainte travaillant en flexion faisant l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML et/ou d'un certificat d'essais délivrés par un organisme notifié au sein de l'Union européenne. Les caractéristiques de ces capteurs doivent être compatibles avec celles du dispositif indicateur et de commande et avec celles de l'instrument complet et le coefficient de module  $p_i$  doit être inférieur ou égal à 0,7. Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur.
  - c/ un dispositif indicateur et de commande BRAN ET LUBBE type Minipond/ Datapond faisant l'objet du

certificat d'essais n° TC 2250 délivré par l'Organisme Notifié n° 122 (1).

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- un dispositif de mise à zéro initiale ;
- un dispositif semi-automatique de mise à zéro ;
- un dispositif automatique intermittent de mise à zéro ;
- un dispositif de maintien de zéro ;
- un dispositif semi-automatique et/ou automatique de tare soustractive ;
- un dispositif de prédétermination de la tare ;
- un dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif ;
- un dispositif de réglage statique de l'unité de pesage (protégé par le dispositif de scellement).

Les caractéristiques métrologiques de l'instrument complet sont les suivantes :

- Classe d'exactitude de référence : Ref(1) selon OIML R 61 (édition 1996)
- Portée maximale : 10 kg Max 50 kg
- Portée minimale : Min 10 kg
- Echelon : d 20 g
- Tare soustractive maximale : T = - Max
- Températures limites d'utilisation : - 10 °C, + 40 °C

#### **SCELLEMENTS :**

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement tel que décrit en annexe.

#### **INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est située à proximité du dispositif indicateur ; elle comporte les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits
- domaine de températures
- tension de l'alimentation électrique
- fréquence de l'alimentation électrique
- pression du fluide de transmission
- nombre(s) moyen(s) de charges par dose (si applicable - voir remarque 2/)
- dose maximale
- dose minimale assignée
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date de la présente décision d'approbation de modèle
- indication de la classe d'exactitude (X(1))
- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(1))
- échelon sous la forme d = ...
- portée maximale sous la forme Max = ...
- portée minimale sous la forme Min = ...
- tare soustractive maximale, sous la forme T = ...

---

(1) O.N n° 122 : N.M.i, organisme notifié par les PAYS-BAS

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :**

La vérification primitive est réalisée en une phase au lieu d'installation.

Sur le lieu d'installation, l'instrument doit être complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

La preuve de la compatibilité des modules doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive selon les imprimés présentés dans le guide WELMEC 2 - révision 2 (juillet 1996).

De plus, le demandeur tient les certificats d'essai du module Minipond / Datapond et des capteurs à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon les paragraphes 5.3.1 et 5.3.2 de la recommandation R 61 de l'OIML, conformément au paragraphe 5.1.2 de cette recommandation, avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

### **DÉPÔT DE MODÈLE :**

Les plans et les schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 13.1733, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile de France et chez le demandeur.

### **VALIDITÉ :**

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

### **REMARQUES :**

1/ En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret 88.682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

2/ Dans certains cas, une dose peut être réalisée au moyen de plusieurs cycles de pesage (par exemple, réalisation de sacs de 500 kg au moyen de 10 cycles de 50 kg). Dans ce cas, les essais sont réalisés pour la quantité nominale de 500 kg.

La plaque d'identification comporte alors le nombre moyen de charges par dose.

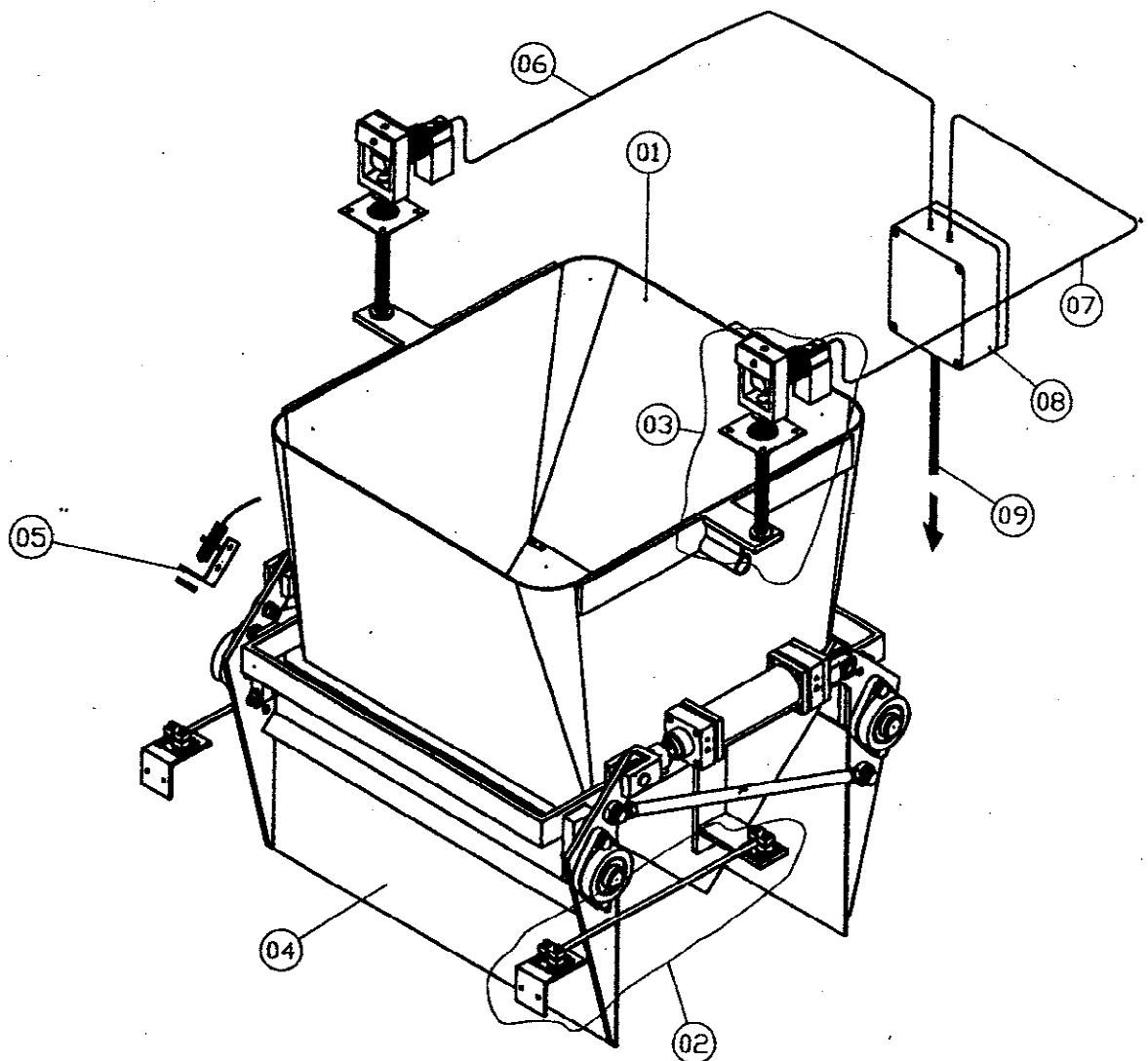
### **ANNEXES :**

- Scellement
- Schémas d'ensemble

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et par délégation  
par empêchement du Directeur de l'Action Régionale  
et de la Petite et Moyenne Industrie  
L'Ingénieur en Chef des Mines,

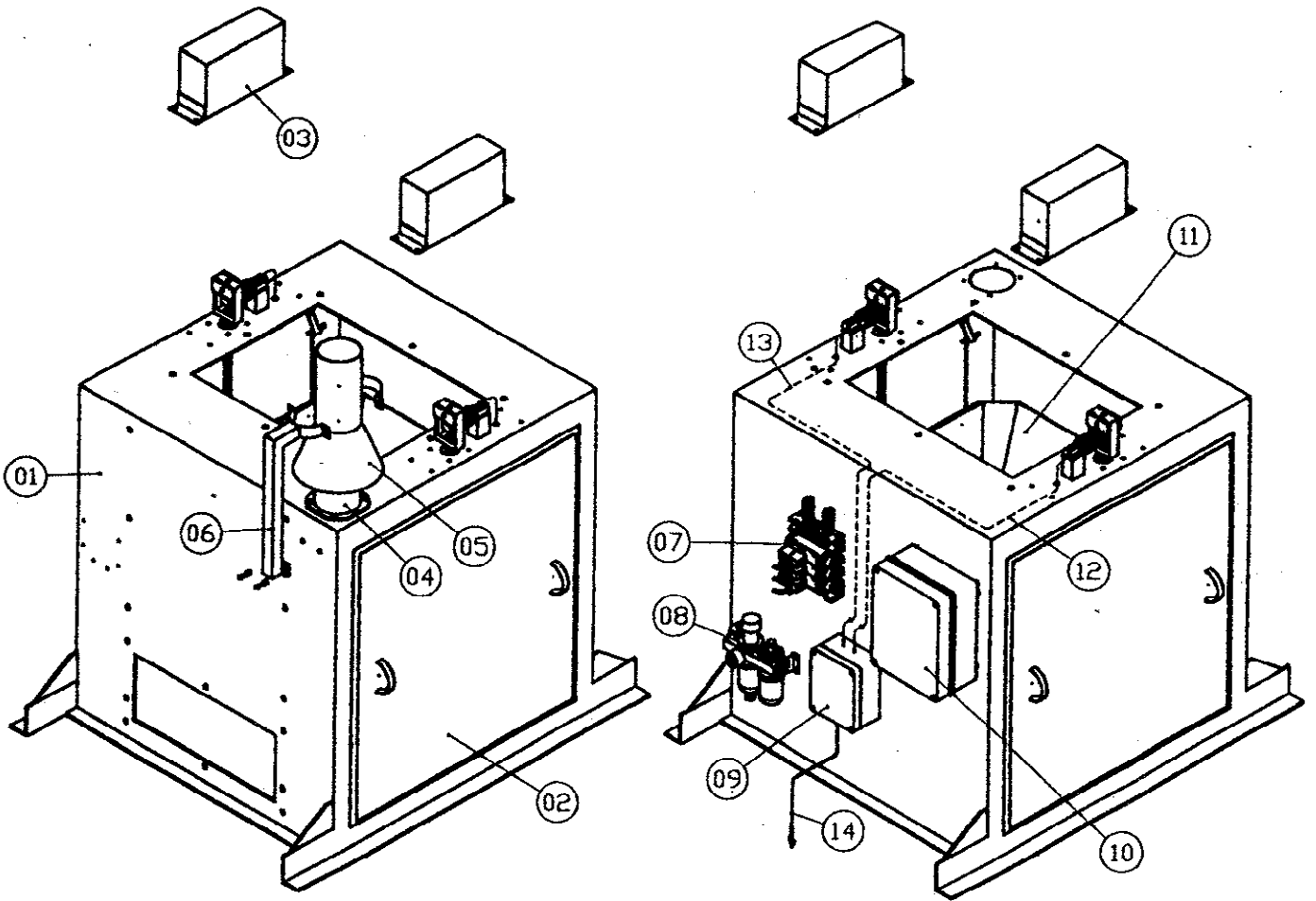
J. F. MAGANA

## Schéma d'ensemble récepteur de charge - capteurs



- 01 Benne à fond ouvrant (dispositif récepteur de charge)
- 02 Dispositif de stabilisation (anti-vibrations)
- 03 Liaison récepteur de charge capteur et capteur
- 04 Fond ouvrant de la benne de pesage (volets)
- 05 Support de la cellule de commande des volets
- 06 07 Câbles de liaison des capteurs au boîtier de raccordement
- 08 Boîtier de raccordement des capteurs
- 09 Connexion vers le dispositif indicateur et de commande

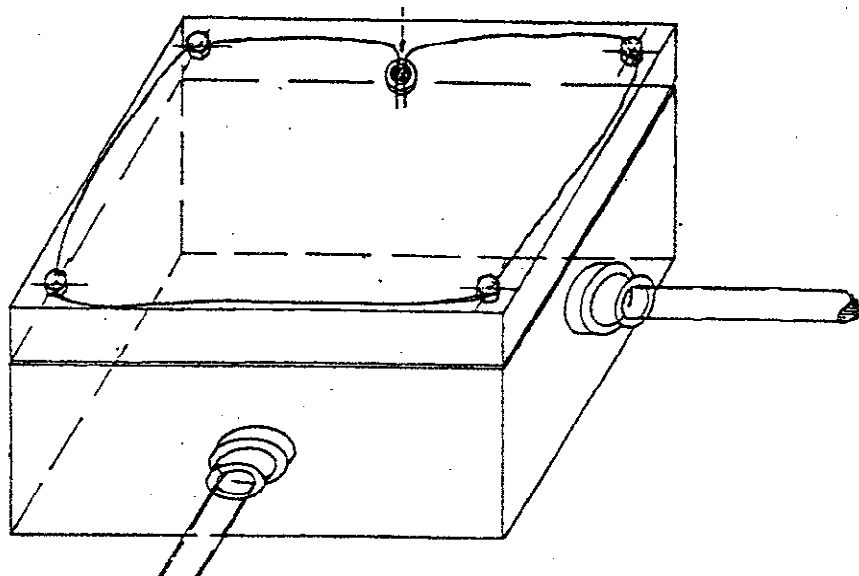
## Schéma avec bâti



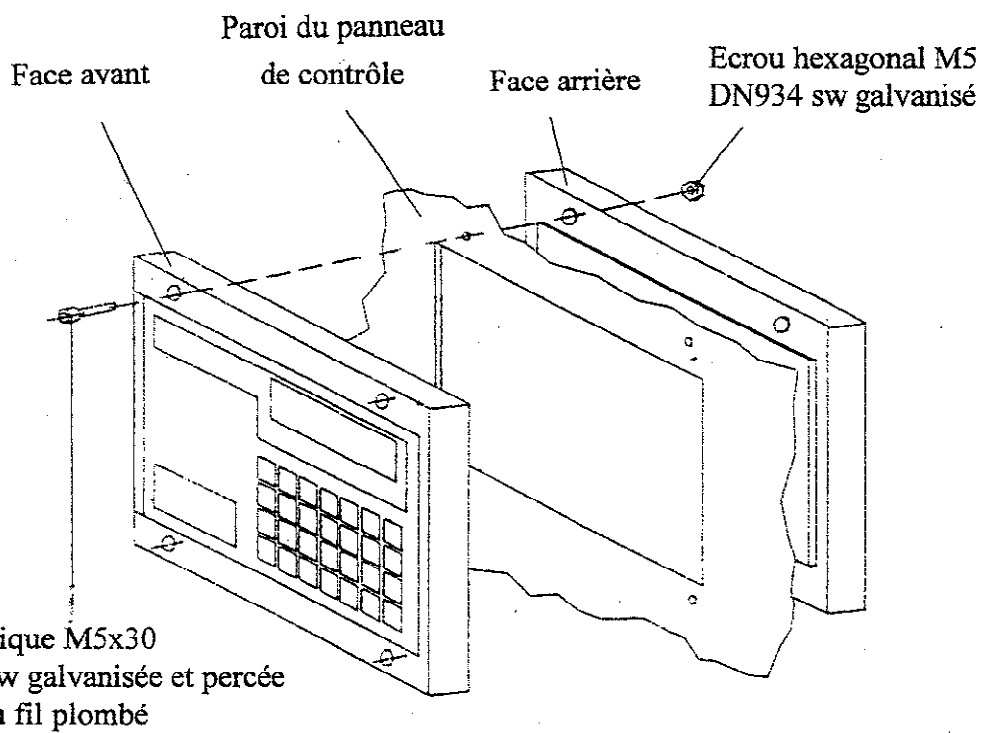
- |    |                                      |       |   |
|----|--------------------------------------|-------|---|
| 01 | Bâti                                 | 09    | Boîtier de raccordement des capteurs                      |
| 02 | Trappe d'accès à l'intérieur du bâti | 10    | Boîtier de connexion des câbles électriques               |
| 03 | Carter de capteur                    | 11    | Benne à fond ouvrant (dispositif récepteur de charge)     |
| 04 | Dispositif d'aspiration              | 12 13 | Câbles de liaison des capteurs au boîtier de raccordement |
| 05 | Hotte d'aspiration                   | 14    | Connexion vers le dispositif indicateur et de commande    |
| 06 | Support de la hotte d'aspiration     |       |   |
| 07 | Groupe électrovannes                 |       |   |
| 08 | Groupe conditionnement d'air         |       |   |

## SCELLEMENT

### Boîtier de raccordement des capteurs



### Panneau de commande du dispositif indicateur et de commande



# SCELLEMENT

Prise du câble de liaison avec le boîtier de raccordement

